

Classique du Clot (parcours VTT n°5)



Forcalquier





VTT Pays de Forcalquier (Michel DELLI)

Du beau VTT au coeur de la Haute-Provence et du Luberon où se succèdent sentiers ludiques, paysages grandioses et site spectaculaire des Mourres. Un pays à découvrir et à partager!

Au départ de Forcalquier, après avoir rejoint le site des Mourres, la montée se prolonge par une piste rocailleuse jusqu'au Clot de Melly. S'en suit un sentier ludique jusqu'à Fontienne avant une nouvelle montée au Clot et une belle descente, majoritairement sur monotrace, vers les Mourres et les collines forcalquiérennes.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée VTT

Durée: 2 h 30

Longueur: 21.1 km

Dénivelé positif: 599 m

Difficulté: Moyen

Type: Boucle

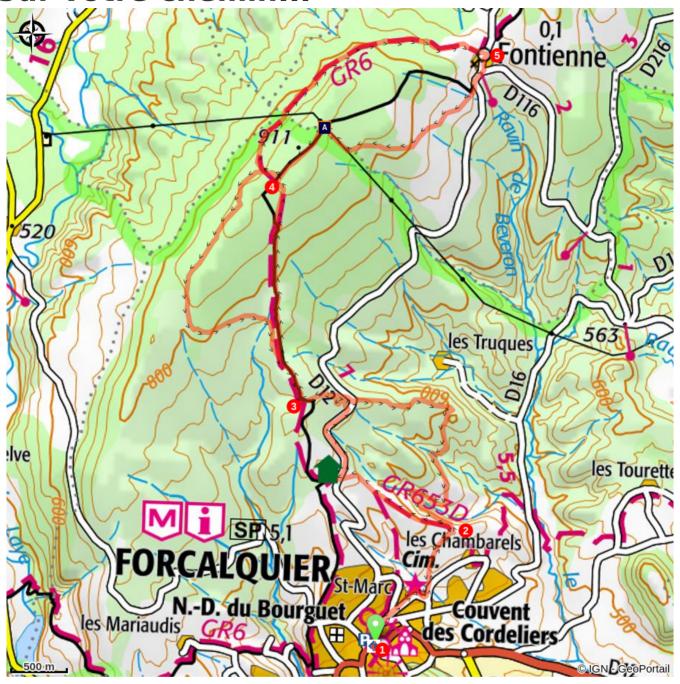
Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Forcalquier Arrivée : Office de tourisme, Forcalquier Balisage : > VTT > VTT Itinérance

- 1. Office de tourisme (540 m) Depuis l'office de tourisme, descendre l'avenue Marcel André puis prendre tout de suite à droite pour longer le parking et, en suivant le balisage VTT n°5 (*), rejoindre le cimetière. Le contourner par la droite et suivre le sentier montant un peu plus loin sur la gauche.
- 2. Déboucher sur le tracé du GR653D. Suivre le chemin de gauche à la montée. A la Parise rejoindre la route, monter par celle-ci jusqu'aux Mourres et suivre la piste montant à gauche derrière le parking.
- 3. **Les Mourres** (730 m) Continuer à monter par la piste. Après une courte section sur sentier, à droite, la piste caillouteuse gagne, au sommet de la colline, le secteur du Clot de Melly.
- 4. Clot de Melly (887 m) Basculer sur le versant nord de la colline. Après une descente sur piste, l'itinéraire emprunte un sentier à droite, à flanc de colline, qui rejoint le village de Fontienne.
- 5. Fontienne (720 m) Traverser le village, prendre à droite et à la sortie suivre la piste montant à droite. S'élever ainsi jusqu'au parc photovoltaïque. En crête suivre la piste à gauche rejoignant le Clot de Melly (point 4). Basculer à nouveau versant nord et au carrefour de "Roche Ruine", à 200 m, prendre le sentier sur la gauche commun avec la Grande Traversée VTT l'Alpes-Provence (*). Sous les chênes l'itinéraire se faufile entre les arbres avant de descendre sur un chemin plus large puis d'obliquer à gauche vers les Giraudis. Gagner à nouveau les Mourres (point 3). Par la piste, puis la trace la plus à gauche, rejoindre la route. La traverser (prudence voitures !). Prendre le sentier en face. Un passage sous les spectaculaires rochers des Mourres conduit à travers la colline vers quelques sentiers rocailleux. En cours de descente obliquer à droite et, par une traversée, revenir au point 2. Rejoindre Forcalquier par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...



Parc photovoltaïque de Fontienne (A)

Toutes les informations pratiques



A Recommandations

Le site des Mourres est un espace naturel sensible (espace protégé). Ne pas sortir du sentier balisé (secteur sensible à l'érosion) Cet itinéraire est situé dans le Parc naturel régional du Luberon.

Profil altimétrique



Altitude min 545 m Altitude max 901 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Manosque (22 km), suivre la D4096 jusqu'à Volx, puis la D13 et la D16 en direction de Forcalquier.

Parking conseillé

Place Martial Sicard, Forcalquier

1 Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence 8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digneles-Bains Cedex https://www.tourisme-alpes-hauteprovence.com/ ALPES DE HAUTE PROVENCE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

Office de tourisme Pays de Forcalquier - Montagne de Lure 13, place du Bourguet, 04300 Forcalquier

bienvenue@haute-provence-tourisme.com

Tel: +33 (0)4 92 75 10 02 http://www.haute-provencetourisme.com

Sur votre chemin...



🔼 Parc photovoltaïque de Fontienne (A)

La commune de Fontienne et Solairedirect, filiale du groupe Engie, premier opérateur français dédié à la production d'électricité solaire, ont mis en service ce parc solaire en 2015. Ce projet est né de la volonté de la commune de favoriser sur son territoire le développement d'une électricité propre, locale et compétitive. Avec ses 41 328 panneaux installés et sa puissance de 10,43 Méga Watts crête, le parc produira 17 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 14 000 habitants. Le parc solaire de Fontienne a la spécificité d'abriter par ailleurs, outre des panneaux photovoltaïques, un site romain, découvert lors du diagnostic archéologique en amont du projet. Aucune construction n'a donc été réalisée sur cette zone spécifique ainsi préservée. Crédit photo : Chabe01